

Édito

Félix
Tshisekedi, un
an déjà !

Un an après sa prise de pouvoir, Félix Tshisekedi suscite chez beaucoup de Congolais espoirs et doutes. Espoirs au regard de son parcours mitigé jalonné de quelques paroles (promesses) fortes et hauts faits à caractère social prononcé. La passation civilisée de pouvoir le 24 avril 2019 qui tranche historiquement les précédents changements de régime était une première dans ce pays où les parrains étrangers des coups d'Etat n'ont jamais cessé de manipuler certains fils du pays haut placés. La population qui a bien accueilli cette passation a été bien encouragée dans ses convictions avec les promesses du «nouvel homme» fort en faveur d'une gouvernance plus digeste et d'une éradication de cette corruption endémique qui chloroforme la justice et l'économie du pays. La cote de popularité du nouveau chef de l'Etat a atteint des sommets inégalés par son prédécesseur avec la concrétisation de la gratuité de l'école primaire et du niveau de l'éducation de base. Ses succès diplomatiques qui ont ponctué ses nombreux déplacements à l'étranger témoignent de sa détermination d'œuvrer en faveur de l'ouverture du marché congolais et de la normalisation des relations avec certains partenaires pénalisés.

Cependant, des obstacles et autres visiblement glissés sous ses pas l'empêchent de mener à bien son programme en faveur du «peuple d'abord». L'inquiétude de la population qui ne comprend pas les raisons des gels de certaines dé-

(suite en page 3)

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6ème année - Série B - n°0014 du mardi 28 janvier 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU
Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa -
youtube : télétempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020)

Future réforme de la loi électorale et de la Course de vitesse entre Kabila et Tshisekedi (P. 4)

La coalition au pouvoir FCC-CACH tangué sérieusement. Chacun des deux partenaires entend présenter au plus vite son projet de loi sur la réforme électorale et sur la CENI. Le camp Kabila, mené par le ministre de la Décentralisation et des Réformes institutionnelles Azarias Ruberwa, a pris de l'avance. Son projet serait déjà ficelé alors que celui de CACH, piloté par le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur Gilbert Kankonde, patine.



Les ministres Azarias Ruberwa (pro-Kabila) et Gilbert Kankonde (pro-Tshisekedi) © DR

Néhémie Mwilanya rassure : «Le malentendu FCC-CASH sera levé» (P. 2)

Félix Tshisekedi au
Stade des martyrs, les
dessous d'un (P. 3)
rendez-vous manqué

Football/Carnet noir
Léon Mokuna
est décédé (P. 8)

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-sourez.com Téléchargement gratuit

Néhémie Mwilanya rassure : «Le malentendu FCC-CASH sera levé»

Le Coordonnateur du Front commun pour le Congo (FCC), Néhémie Mwilanya, a déclaré dimanche 26 janvier à Mbandaka que les diverses déclarations du Chef de l'État à l'étranger et les répliques de la présidente de l'Assemblée nationale, tendant à l'éclatement de la coalition FCC-CACH, ne sont que « fruit des malentendus ».

« Le chef de l'Etat s'est exprimé dans un contexte précis. Il a émis son point de vue sur un certain nombre des sujets. Et maintenant qu'il est revenu au pays. Certainement que nous aurons un dialogue constructif comme d'habitude au sein de la coalition. Et s'il y a des malentendus, ils seront levés... », a affirmé Néhémie Mwilanya au cours de l'ordination



de Mgr Ernest Ngboko comme archevêque métropolitain de Mbandaka-Bikoro.

Pour le coordonna-

teur du FCC, « la coalition FCC-CACH est condamnée à travailler ensemble pour le bien de la population ».

« Cela est la preuve

que nous sommes en train d'exécuter nos propres résolutions. La suite montrera que nous sommes bien condamnés à travailler ensemble pour le bien de notre population ».

Néhémie Mwilanya annonce l'ouverture prochaine des pourparlers constructifs et permanents entre le FCC et le CACH en vue de la bonne marche des institutions et du bien-être du peuple congolais.

avec actualite.cd

Bilan des travaux de 100 jours

Sele Yalaghuli contredit encore Kamerhe

Le ministre congolais des Finances, José Sele Yalaghuli, a affirmé ce lundi lors d'une intervention à la radio que le programme de 100 jours du président Félix Tshisekedi avait un taux de réalisation physique

de moins de 50%; contrastant avec les affirmations Vital Kamerhe, Directeur de cabinet du président Félix Tshisekedi.

Le bras de fer se poursuit entre Vital Kamerhe, directeur de cabinet du prési-

dent Félix Tshisekedi, et José Sele Yalaghuli, le ministre des Finances. Alors que ce dernier avait initialement contredit Kamerhe sur un dossier de crédit bancaire, le voilà de nouveau revenir sur une affaire du Chef du cabinet du président.

En effet, lors d'une intervention ce lundi sur TOP Congo, José Sele Yalaghuli dément les affirmations de Vital Kamerhe disant que plus de 70% des travaux du programme de 100 jours ont été réalisés. « Il ne font pas confondre. Quand on dit réalisation à 70%, il ne faut pas prendre le cas d'un projet isolé, parmi une dizaine, pour que c'est ce pourcentage qui s'applique à tout le reste », a fait remarquer le Ministre.

« Il faut prendre la moyenne de tous les projets financés aujourd'hui, la moyenne en terme d'exécution physique est en deçà de 50%. Je crois qu'il [Vital Kamerhe] doit faire allusion à ce qui est vers pompage [le saute-de-mouton] », a-t-il insisté.

Intervenant à la même radio le week-end dernier, Vital Kamerhe a affirmé que ce projet du président Tshisekedi avait « un taux de

(suite en page 7)

Les jeunes de la coalition présidentielle exigent la démission du Premier ministre

Les jeunes du Cap pour changement (CACH), la coalition présidentielle ont exigé, samedi 25 janvier à Kinshasa, la démission du premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba pour n'avoir pas interpellé les ministres qui s'érigent en obstacle aux décisions du président Félix- Antoine Tshisekedi Tshilombo.

C'est au cours de la cérémonie d'échange des vœux avec les élus de leur coalition, que ces jeunes ont accusé le chef du gouvernement de laxisme

« Quant au premier ministre, la jeunesse reproche en son chef, son laxisme, étant donné que

comme chef du gouvernement, Il devait interpellé ses ministres qui s'érigent en obstacle contre les décisions du Chef de l'État, ne l'ayant pas fait, il est tombé dans le lot de complicité. c'est pourquoi, la jeunesse de la coalition Cach exige in illico la révocation des ministres réfractaires ; ou mieux la démission pour son laxisme et sa complicité face aux ministres qui défient l'autorité du Chef de l'État en bloquant l'exécution de ses ordonnances », ont indiqué les jeunes pro - Tshisekedi dans leur déclaration lue par Mubenga Kayembe, cadre de la Jeunesse du parti présidentiel, l'UDPS. Ils estiment que cette démission « permettra

au Président de la République de nommer un informateur en vue de dénicher une nouvelle majorité au parlement ».

C'est depuis le mois de mai 2019 que le Président Tshisekedi, Chef de l'État avait signé des ordonnances nommant les mandataires dans certaines entreprises publiques, notamment, la société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) et la Générale de carrière et des mines (GECAMINES).

L'application de ces ordonnances a été bloquée par le Front commun pour le Congo (FCC), plateforme de l'ex - président Joseph Kabila. (actualite.cd)

Félix Tshisekedi au stade des Martyrs

Les dessous d'un rendez-vous manqué

Félix Tshisekedi était attendu au grand stade de Kinshasa pour un «dialogue» avec les populations kinoises, dans un meeting organisé par la Société civile le dimanche dernier. Le président congolais ne s'est pas présenté. Les raisons de cette annulation.

L'idée n'était pas celle de la présidence congolaise, mais celle des membres de la société civile. A Kinshasa, Christopher Ngoy, coordonnateur général de la société civile de la RDC, rassurait que le président Félix Tshisekedi allait bel et bien prendre part à un «dialogue» avec la population dimanche au Stade des Martyrs.

«En tant que coordonnateur général de la société civile

de la RDC et coordonnateur du meeting de demain, je confirme que le président de la République sera demain au stade des Martyrs à partir de 10 heures. Il va s'adresser au peuple congolais dans son ensemble, à travers le peuple kinois», a-t-il expliqué.

Il s'agit d'un «dialogue» avec la population, ajoute M. Ngoy, expliquant que le président Tshisekedi va se prêter à l'exercice de questions et réponses. «Il va parler à la population à l'occasion d'une année de gouvernance depuis son investiture. Il va écouter le peuple, il va rendre compte au peuple congolais qui est le souverain primaire.»

Dimanche pourtant, les services de la présidence ont démenti tout meeting pour le

chef de l'Etat congolais. Au stade des Martyrs, des centaines de militants et partisans du président congolais étaient déjà sur place. La déception était grande d'apprendre qu'il n'y aura finalement pas de meeting.

La donne politique

A midi ce dimanche, plusieurs centaines de «Saint Thomas» ont commencé à quitter le stade des Martyrs convaincus que le face-à-face Félix Tshisekedi et les Kinois n'aura plus lieu, malgré la campagne publicitaire menée autour de ce rendez-vous.

Si la version officielle prête à la cacophonie, il sied de noter, selon la société civile, que le président Félix Tshisekedi ait finalement annulé le meeting à la dernière minute. «Le président nous avait donné son accord et nous étions en contact avec tous les services pour ce grand meeting. Mais nous n'avons pas compris, à la dernière minute, tout a été annulé», explique un des organisateurs à politico.cd.

Yves Kambala, gestionnaire du stade, ne l'entendait pas de cette oreille. Dans une lettre adressée aux organisateurs, il fait savoir sa «surprise», à la diffusion par la voix des ondes des Publicités faisant état de la tenue du meeting dans le Stade. «Pour votre gouverne, le 25 janvier 2020 est une date retenue par la CAF pour le match international qui va opposer l'AS V Club de Kinshasa (R.D.Congo) à J.S KABYLIE d'Algérie. Ce qui implique la mise du terrain à la disposition de l'équipe adverse 48 heures avant pour sa prise de connaissance ainsi que ses en-

trainements, selon la réglementation de la CAF, sous peine de voir la R.D.Congo être sanctionnée», explique-t-il.

Toutefois, la donne politique a également eu raison de cette «rencontre». Alors qu'une vive tension a lieu entre le président Félix Tshisekedi et ses alliés kabilistes, un meeting, où le président allait «répondre aux questions des Kinois», à l'image de la rencontre à polémique à Londres, allait encore aggraver les choses. «Samedi déjà à Limete, des partisans de l'UDPS ont appelé le président Tshisekedi à dissoudre l'Assemblée nationale. Nul doute que le meeting aurait pu tourner en une journée anti-Kabila», explique Litsani Choukran, fondateur et éditeur de politico.cd.

Par ailleurs M. Kambala note d'autres problèmes, affirmant que les organisateurs n'ont jamais payé la note pour louer le stade. «Nous avons attendu en vain, comme prévu, votre réaction à la facture proforma vous transmise par nous, ce qui allait nous permettre d'un commun accord de choisir les dates disponibles, en tenant compte des différentes contraintes d'usage.»

«Ce match à caractère international prendra fin après 19 heures. Ce qui sera impossible pour nous de remettre le stade dans des conditions à pouvoir recevoir le premier citoyen du pays ; et surtout qu'aucune réunion technique ni sécuritaire n'a été tenue quand à ce», insiste-t-il dans sa lettre.

L'ancien député Zacharie Bababaswe ou le pasteur Mukuna, qui faisaient partie de l'organisation, sont aphones depuis l'annulation. M. Ngoy est de son côté resté injoignable.

L'UDPS/Haut Katanga exige la démission de Jeanine Mabunda

Le président intérimaire de la fédération de l'Union de Démocrate pour le Progrès Social (UDPS) pour le Haut Katanga, Bruno Tshibangu Kabaji a, dans sa communication devant plusieurs membres et sympathisants du parti, exigé la démission de la présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda Liyoko.

C'était au cours de la cérémonie de célébration d'une année de l'accession au pouvoir du Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo organisée le weekend au nouveau siège de cette fédération situé sur le croisement des avenues Maman Yemo et Djamena, au centre ville de Lubumbashi.

Bruno Tshibangu a indiqué que la déclaration de Mme Jeanine Mabunda Liyoko a manifesté un manque de respect envers le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, une manière de l'humilier, lui dé-

sobér avec une tentative d'empêcher ses actions au bénéfice du peuple congolais qui a élu ce dernier le 30 Décembre 2018.

A ce sujet, il a exhorté certains membres du FCC à revenir au bon sens pour le bien de la population.

Il a aussi, par la même occasion, mis en garde certains députés de l'UDPS Haut Katanga qui cherchent à semer la division au sein du parti en province pour leurs intérêts égoïstes. Il les a invités à regarder dans la même direction pour le bien du parti et consolider l'unité au sein du parti.

ACP

Félix Tshisekedi, un an déjà !

(suite de la une)
cisions présidentielles alors que la coalition au pouvoir est censée travailler la main dans la main, en parfaite symbiose, donne à penser que le pouvoir du président ris-

que de lui être progressivement confisqué par ses propres partenaires, en dépit du soutien et du peuple et de certaines capitales étrangères.

Un an après, beaucoup pensent que le mo-

ment est arrivé pour le chef de l'Etat de prendre certaines décisions d'autorité, en se référant à la jurisprudence, en brisant le cercle vicieux des pièges mis en place par ceux qui le tiennent en laisse. -JK

Tensions à l'ISC : le DG Mbangala dénonce les infiltrés parmi les étudiants

Le DG de l'Institut Supérieur du commerce (ISC), Augustin Mbangala a dénoncé à la presse, les infiltrés parmi les étudiants qui ont manifesté ce lundi contre la prétendue augmentation des frais académiques pour l'année 2019-2020.

Il affirme que quatre infiltrés ont été appréhendés par la police.

« Nous devons d'abord interroger des voyous qui ont été arrêtés et qui ne sont pas

étudiants de l'ISC. On en a pris quatre, qui n'ont pas de cartes d'étudiant et disent être dans des classes des vacances jour et soir de l'ISC. Mais après vérification, on a constaté qu'ils ne sont pas nos étudiants. Nous sommes en train de poursuivre les recherches pour savoir qui les a commandités », a déclaré le DG de l'ISC.

Par la même occasion, le Directeur Général de l'Institut Supérieur du commerce

(ISC), Augustin Mangala a annoncé qu'aucune négociation n'a débuté ces jours pour déterminer les frais académiques de l'année 2019-2020. Il accuse un groupe d'individus venus de l'extérieur d'être à la base du soulèvement de certains étudiants.

Les étudiants ont multiplié ces dernières semaines les manifestations dans les établissements d'enseigne-



ment universitaire et supérieur. Après l'UNIKIN où les activités sont jusqu'à aujourd'hui suspendues, l'IFASIC, l'ISC et ISTA ont été touchés par les manifestations en rapport avec les frais académiques. actualite.cd

A leur tour

Les étudiants de l'ISTA ont manifesté contre l'augmentation de 150 000 FC sur les frais académiques



Les étudiants de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées (ISTA) ont manifesté lundi 27 janvier, suite à l'augmentation des frais académiques. D'après eux, les frais sont passés de 450 000 FC l'année dernière à 600 000 FC cette année.

Pas des cours à l'ISTA, pas de passage pour les usagers de cette route. Les étudiants ravissaient des téléphones et des biens des passants. Aucune présence policière n'était signalée à ce moment.

Les manifestations se généralisent dans plusieurs institutions d'enseignement universitaire et supérieur. Ce même lundi, les étudiants ont manifesté à l'Institut Supérieur de Commerce (ISC) contre une prétendue hausse des frais académiques. Les étudiants ont cassé des vitres et des chaises. Le DG de l'ISC, Augustin Mbangala a démenti toute hausse des frais. Il affirme que les négociations n'ont même pas débuté pour fixer les frais à payer cette année. avec actualite.cd

L'inauguration du saut-de-mouton de Pompage fixée au 30 janvier 2020

L'inauguration du saut-de-mouton de Pompage, dans la commune de Ngaliema à Kinshasa, interviendra le 30 janvier 2020, a annoncé le Directeur de cabinet du Chef de l'Etat, Vital Kamerhe au cours de son intervention samedi à la radio Top Congo. Il a par ailleurs salué l'état d'avancement des travaux de construction de sauts-de-mouton à travers les différentes artères de la ville de Kinshasa par l'OVD et l'Office des routes. Pour lui, le taux de réalisation physique de ces travaux inscrits dans le cadre de programme des 100 jours du Président de la République est de 70 pourcent.

Le Directeur de cabinet du Chef de l'Etat a également ajouté que seuls les sauts-de-mouton ne peuvent pas résoudre les difficultés de transport dans la ville de Kinshasa. C'est pourquoi, a-t-il dit, le gouvernement a commandé des bus pour renforcer le TRANSCO afin de remédier au problème de transport des Kinnois. L'inauguration de cet ouvrage qui, grâce à un algorithme de l'Office

des voiries et drainages (OVD) et de l'Entreprise chinoise, CREC 8, est le signe de sa mise à la disposition aux usagers de la route, conformément aux recommandations du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Le saut-de-mouton érigé à Kinsuka-Pompage fait partie des dizaines autres qui sont en train d'être construits dans la ville de Kinshasa, notamment sur le boulevard du 30 juin, sur le boulevard Lumumba et sur l'avenue de Libération (ex 24 novembre).

La fin des travaux de construction de tous ces ouvrages permettra de parer à l'épineux problème des embouteillages, lesquels empêchent les Kinnois de vaquer rapidement à leurs occupations.

Long de plus de 200 m et d'une largeur de 8 m, avec deux voies de passage de véhicules, aller-retour, cet ouvrage non seulement embellit la capitale Kinshasa, mais également la modernise. A en croire les ingénieurs concepteurs, il a une durée de vie de 100 ans. ACP

Jeanine Mabunda, une nouvelle voix qui dérange les extrémistes de tout bord

La polémique créée autour de la sortie médiatique de Madame Jeanine MABUNDA, lors de la cérémonie traditionnelle d'échanges de vœux organisée par le Bureau de l'Assemblée Nationale avec la presse, au sujet de la prétendue dissolution de la Chambre basse par le Président de la République, dénote simplement d'une volonté de nuire à sa personne, surtout que cette dernière est en train de marquer positivement son début de mandat à la tête de cette institution.

En effet, lors de son élection à la tête de la chambre basse du parlement de la RDC, beaucoup ne pouvait s'attendre de voir une femme forte de conviction et intelligente qui puisse assumer ses fonctions avec abnégation et rigueur.

Plusieurs médias ont eu à reconnaître en sa personne, un combat et un engagement politique ferme dans l'exercice de ses fonctions et pour ce, elle a été plébiscitée la femme d'influence politique 2019.

Les valeurs éthiques, politiques et démocratiques qui guident son leadership, ont été reconnues par le Chef de l'Etat lors de son discours sur l'Etat de la nation devant le congrès en ces termes : « *je réitère mes vives félicitations à Jeanine MABUNDA qui est une femme non seulement forte et dynamique mais aussi intelligente ; elle incarne le visage de l'alternance et est parmi les femmes qui font la fierté de la nation* ».

Cette reconnaissance ne pouvait plaire à certains acteurs politiques au sein de la Coalition. Politiquement, la personne de Mabunda gêne et ses dernières sorties pu-

bliques à côté du Chef de l'Etat notamment lors de l'inauguration du Musée national et sa gestion du bureau de l'Assemblée Nationale, déjoue tous les pronostics négatifs de ses adversaires politiques.

Le leadership de Mabunda dérange au point où ses détracteurs ont commencé à mener une campagne de diabolisation au sein de l'opinion l'accusant d'avoir dé-pouillé son vice-président, Jean Marc

Kabund, membre de CACH de certaines de ses attributions en les confiant au 2ème vice-président, membre du FCC.

N'ayant pas fait échos au sein de l'opinion nationale qu'internationale, les ennemis de Mabunda vont trouver l'occasion, d'utiliser une presse acquise à une certaine sensibilité politique pour déformer ses propos tenus, les sortir de leur contexte et ce, dans le but de nuire à sa personne et l'opposer au Chef de l'Etat, avec qui ils entretiennent de relations institutionnelles harmonieuses.

Il sied de rappeler que dans son adresse à la presse, Madame Mabunda a rappelé l'importance de répondre aux besoins prioritaires des populations dont les élus sont les représentants à l'assemblée nationale.

En effet, en tant que citoyenne congolaise et de surcroît responsable d'une institution citée dans une adresse du chef de l'état aux compatriotes de la diaspora à Londres, la constitution de

la république ne lui interdit pas de donner un avis sur des questions d'actualité. Ensuite, le cadre dans lequel s'inscrit son intervention était une cérémonie d'échange des vœux au cours de laquelle elle a répondu aux questions de la presse.

Ce faisant, en tant qu'élu du peuple et présidente de la chambre législative, Madame Mabunda a rappelé sim-



plement à tous l'importance de poser tous les actes en ne s'appuyant que sur la constitution afin d'éviter toute forme de piège qui pourrait se refermer sur la première institution du pays.

Faisant partie de la coalition, elle tient à ce que la paix règne et que les extrémistes trouvent des raisons de créer des crises ailleurs.

C'est ainsi qu'en cette qualité, elle a rappelé à l'assistance et non au Chef de l'Etat, les conditionnalités pour arriver à la dissolution de la chambre basse en appuyant son argumentaire sur les dispositions de l'article 148 de la constitution. Elle a rappelé outre les conditions, la procédure à suivre pour y parvenir.

A cela, elle a signifié que toute autorité assumant les hautes fonctions, ne peuvent déroger aux prescrits de la constitution de peur de se voir sous le coup des dispositions de l'article 165 de ladite constitution.

La démarche de Jeanine Mabunda était plus

pédagogique à l'endroit de l'assistance afin d'éviter au Chef de l'Etat de tomber dans le cas de violation intentionnelle de la constitution, car dans toute démocratie, le principe veut que le pouvoir arrête le pouvoir et qu'en sa qualité de garant de la constitution, le Chef de l'Etat doit veiller à ne pas suivre des personnes mal intentionnées autour de lui, qui veulent s'arroger ce droit de marcher sur les dispositions constitutionnelles.

Ce qui justifie sa phrase « n'est juriste qui veut » adressée en réalité à toutes ces personnes qui s'improvisent en juriste autour des uns et des autres.

Il importe de savoir que le travail d'un député est de veiller à l'amélioration des conditions de vie de la population notamment à travers le contrôle de l'action gouvernementale. Ainsi, au cours de cet échange, elle a tenu à rappeler à la presse l'importance d'accompagner les institutions de la république de manière objective en jouant pleinement son rôle de 4ème pouvoir.

Les prophètes de malheur ne réussiront pas à créer des lignes rouges imaginaires !

Nous appelons tous les acteurs politiques à privilégier l'intérêt supérieur de la nation en épargnant le peuple de leur gue-guerre qui n'avance en rien le pays et qui risque de compromettre les acquis démocratiques obtenus au prix d'énormes sacrifices, en replongeant le pays dans le chaos.

« *Ne nous reposons pas sur nos acquis, mais efforçons-nous de construire la paix, de vouloir que la paix soit dans le cœur et dans l'esprit de chaque congolais.* »

Joseph Gattuso, libre penseur congolais

Future réforme de la loi électorale et de la CENI

Course de vitesse entre Kabila et Tshisekedi

En RDC, la coalition au pouvoir FCC-CACH tangué sérieusement. Chacun des deux partenaires entend présenter au plus vite son projet de loi sur la réforme électorale et sur la CENI. Le camp Kabila, mené par le ministre de la Décentralisation et des Réformes institutionnelles Azarias Ruberwa, a pris de l'avance. Son projet serait déjà ficelé alors que celui de CACH, piloté par le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur Gilbert Kankonde, patine.

A lors que la coalition au pouvoir, apparue dès l'origine à l'alliance de la carpe et du lapin, n'en finit plus de se déchirer en RDC, ses deux composantes se livrent dans la coulisse à une bataille fondamentale qui prend des allures de course de vitesse. L'information, éventée sur [Twitter](#) par notre confrère Stanis Bujakera Tshiamala, est bien exacte.

Entre le FCC et CACH, c'est à celui qui présentera le premier son projet de loi sur la réforme de la loi électorale et de la CENI. L'enjeu est énorme : il s'agit ni plus ni moins de s'assurer du contrôle des prochaines élections à venir, et donc du pouvoir qui va avec. Vital donc pour le camp Kabila comme Tshisekedi.

Si le contenu de ces projets de loi respectifs n'a pas encore été dévoilé, on sait cependant, de sources internes au FCC, que Joseph Kabila entend orienter le texte de telle sorte que celui-ci lui permette d'écartier ses alliés, qui, dans son esprit, se sont toujours révé-



Les ministres Azarias Ruberwa (pro-Kabila) et Gilbert Kankonde (pro-Tshisekedi) © DR

lés encombrants car trop gourmands, à l'instar de Bahati Lukwebo (AFC). Une volonté en ligne avec les discussions qui se sont tenues lors de la dernière réunion du FCC au sujet de l'éventuelle transformation de ce regroupement de partis en parti politique.

Cette volonté de mouvement centripète s'observe également du côté de l'UDPS qui a demandé à ses alliés de se fondre dans le

parti. Si certains d'entre eux ont d'ores et déjà accepté à l'instar de l'Alliance pour le Développement et la République (ADR) de François Muamba Tshishimbi, le président de la commission politique, administration et juridique et droits humains du Sénat, d'autres, en revanche, ont poliment refusé, à commencer par l'UNC de Vital Kamerhe.

On sait également, s'agissant de ces projets de

loi en cours d'élaboration, que l'un des deux est bien plus avancé que l'autre. En l'occurrence, celui du FCC, piloté par le ministre de la Décentralisation et des Réformes institutionnelles, Azarias Ruberwa, qui est pratiquement ficelé alors que celui censé être concocté par le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur Gilbert Kankonde a connu un sérieux retard à l'allumage.

Chacun des deux camps espère pouvoir déposer sa version du projet de loi à l'Assemblée nationale lors de la prochaine session parlementaire en mars prochain, après présentation en conseil des ministres. Entre les deux partenaires, les débats s'annoncent houleux.

Adrien Seyes

La jeunesse de CACH attend la démission de Mabunda dès la prochaine rentrée parlementaire

La jeunesse de Cap pour le changement, la plateforme regroupant UDPS et UNC, a, ce samedi 25 janvier, au cours de sa cérémonie d'échange des vœux avec leurs élus nationaux, demandé à Jeanine Mabunda de démissionner de ses fonctions de Présidente de l'Assemblée nationale.

La jeunesse de CACH note que le discours de Jeanine Mabunda à l'endroit du Chef de l'État ne serait qu'une consigne à peine voilée du PPRD. Ces jeunes estiment dans leur déclaration que Jeanine Mabunda devrait observer le devoir de réserve et non s'en prendre au Chef de l'État. « La jeunesse de la coalition CACH exige la démission de Madame Jeanine Mabunda au poste du Président de l'Assemblée nationale atteinte à l'honneur du Prési-

dent de la République, Chef de l'État, Ceci, dès la rentrée parlementaire prochaine », dit la déclaration de la jeunesse de CACH, lue par Mubenga Kayembe, cadre de la ligue des jeunes UDPS-TSHISEKÉDI.

Et d'ajouter : « à défaut de quoi, nous demandons au Président de la République de dissoudre purement et simplement l'Assemblée nationale.

Pour sa part, Léon Mubikayi, président du groupe parlementaire CACH, a également condamné les propos de Mabunda et promet de continuer avec les actions dès la rentrée parlementaire de Mars 2020.

« Nous commençons à nous rendre compte qu'il y a des gens qui sont instrumentalisés pour mettre des bâtons dans les roues du Chef de l'État. Ils vont même jusqu'à débattre des pro-

pos du Président de la République, et ce n'est pas la première fois. Il y a eu un débat en plénière qui a été instrumentalisé par la même présidente de l'Assemblée nationale. Nous nous rendons compte qu'elle-même est instrumentalisée. Ça ne se fait jamais. Elle a fait cette déclaration qu'elle ne pouvait jamais faire. Il y a 22 ans, personnes ne pouvait tenir pareils propos à l'endroit du Chef de l'État. Nous voulons lui demander d'arrêter, ce qu'elle fait n'est pas correct. Vous savez que le Chef de l'État n'est pas redevable devant le parlement. Ça ne s'arrête pas là, à la rentrée parlementaire, nous allons continuer les actions », a déclaré le député Léon Mubikayi, président du groupe parlementaire cap pour le changement (Cach) à cette cérémonie d'échange des vœux. actualite.cd

An 1 du Président Tshisekedi : Evaluation des réalisations en matière des Droits de l'homme

Les efforts faits par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo en matière des droits de l'homme, au cours de sa première année à la tête de la RDC, ont été évalués en marge de la visite de la Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme.

Selon un document de la Présidence de la République parvenu mardi à l'ACP, cette démarche a consisté à jauger ce qui a été réalisé et amélioré, de même que ce qui reste à faire en vue de répondre positivement aux recommandations faites par les instances internationales qui militent pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

Ce qui va aider le pays à ne plus être négativement indexé comme non protecteur des droits de l'homme.

Des mesures idoines en matière des droits de l'homme ont été proposées, au titre d'annonce, auprès de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme, lors de sa rencontre lundi dernier avec le Chef de l'État. Il s'agit des mesures qui ont l'avantage d'avoir été discutées et validées par le comité technique des droits de l'homme, précise le document.

Dans le domaine de la justice pour les victimes, il s'agit de la mise en place du mécanisme transitionnelle dans les zones à conflit, d'une commission justice-vérité-réconciliation sur les zones



concernées, d'une réflexion sur la mise en place d'un fonds d'indemnisation des victimes et d'un tribunal spécial pour les violations graves et massives des droits de l'homme.

S'agissant de la situation carcérale en RDC, il a été constaté des locaux en nom-

bre insuffisant par rapport à la capacité d'accueil des délinquants, avec comme conséquence l'apparition et la propagation de plusieurs maladies infectieuses, la malnutrition etc.

Pour ce qui est de la lutte contre la traite des êtres humains, il s'agit de la mise

en place d'une agence pour la prévention et de lutte contre la traite des êtres humains ainsi que d'un projet de loi qui va être très prochainement déposé au Parlement pour incriminer et punir les comportements constitutifs de traite des êtres humains.

S'agissant de la lutte contre les violences sexuelles et les violences faites aux femmes, le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est engagé d'en faire une des actions prioritaires de ses actes politiques.

Pour ce faire, le Chef de l'État a désigné une conseillère spéciale en charge de cette lutte, avec une feuille de route bien tracée.

Dans les prochains jours, le Chef de l'État va lancer la campagne tolérance zéro, annonce le document. ACP

Ministère de l'Industrie

Julien Paluku signe trois contrats au pour l'acquisition des véhicules, drones et GPS

Le ministre de l'Industrie, Julien Paluku, a signé lundi à Kinshasa 03 (trois) contrats avec les entreprises CFAO MOTORS, Central MOTORS et News Promo Kin pour l'acquisition des véhicules, des drones et des GPS. Ces entreprises étaient représentées à la signature desdits contrats par Luc Gérard, directeur général de l'entreprise égyptienne STRATEGOS.

A cette occasion, M. Paluku a fait savoir que cette entreprise égyptienne a gagné, à travers le programme accéléré de mise en place de la Zone économique spéciale de Maluku (ZES Maluku) le marché en tant qu'aménageur, soulignant que la délégation de cette firme va visiter dans les prochains jours, la province du Kongo central afin d'avoir des plus amples détails sur le projet et le site où sera construit la ZES.

Par ailleurs, la firme SAMCRETE, faisant partie de la délégation égyptienne, représentée par M. Refky a signé lundi à Kinshasa un mémorandum d'entente avec le directeur général du Fonds de promotion de l'industrie (FPI), Patrice Kitebi, lié à la réhabilitation des infrastructures routières de la province du Kasai central.

Outre cette séance, une autre réunion technique s'est tenue dans les installations de l'Agence des zones économiques spéciales (AZES) dans la commune de Gombe, entre l'entreprise égyptienne

SAMCRETE pour la réalisation des ZES en République démocratique du Congo.

Cette délégation de plus d'une vingtaine d'investisseurs égyptiens conduite par leur ministre de l'Energie, Dr Mohamed Sharket el Makarbi, est arrivée dimanche à Kinshasa par l'aéroport international de N'djili. Cette dernière est venue pour un échange d'expériences et appuyer la RDC dans son processus de décollage économique. Il s'agit également de poursuivre les discussions entamées en Egypte et recueillir quelques données techniques avant la mise en œuvre de ce projet de la zone économique spéciale dans la province du Kongo central.

Pour rappel, le ministre de l'industrie Julien Paluku Kahongya venait de signer dernièrement un mémorandum d'entente avec l'entreprise SAMCRETE au Caire pour la réalisation de la ZES au site où sera construit le port en eau profonde de BANANA dans la province du Kongo Central.

ACP

Bilan des travaux de 100 jours

Sele Yalaghuli contredit encore Kamerhe

(suite de la page 2)

réalisation financière de 64% et de réalisation physique de 70%. «C'est pour la première fois qu'on voit ça dans notre pays», avait-il dit.

Cependant, le ministre des Finances, issu du camp de Joseph Kabila, est sur le viseur du président congolais

lui-même. Le 29 novembre en Conseil des ministres, Félix Tshisekedi a recadré José Sele Yalaghuli. Détenteur du portefeuille des Finances, ce membre du PPRD est accusé de bloquer les autorisations de paiement nécessaires au bouclage du « programme d'urgence des cent jours ».

Ligue des champions

Mazembe et V.Club recevront plus de 500.000 dollars de dotation

Le TP Mazembe touchera la somme de 650.000 dollars pour sa qualification pour les quarts de finale de la Ligue Africaine des Champions. C'est la dotation de la Confédération Africaine de Football (CAF) pour toutes équipes à cette étape de la

compétition.

Cette prime augmente au fur et mesure que les équipes avancent dans le tournoi. En cas de qualification pour les demi-finales, les Corbeaux Iushois auront 850.000 dollars. S'ils empochent le titre, ce sera 2.5 millions

dollars. 1.25 millions de dollars pour le finaliste.

Par contre l'As V.Club, malgré l'élimination au 1er tour, aura la somme de 550.000 dollars comme les autres équipes vont s'arrêter à ce stade de la compétition. avec M.T.

CAF-C2 : DCMP reste en course pour la qualification

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a été renversé ce dimanche 26 janvier à Lusaka, par Zanaco. Les immaculés ont longtemps mené au score avant de se faire rejoindre puis battre par les Zambiens (2-1) dans cette affiche de la 5ème journée de la phase de groupes.

Jimmy Bayindula Nkongo dit Kovo était l'auteur but des vert et blanc à la 7ème minute de jeu. Trouvé en profondeur sur une trans-

versale de Willian Likuta, l'ailier gauche a fixé le gardien adverse avant de marquer après une course de plus de 20 mètres. Zanaco dominateur dans cette rencontre est parvenu à égaliser sur une frappe à bout portant dans la surface de DCMP à la 82ème minute. A force de subir, la défense des congolais a fini par craquer dans les ultimes minutes du match pour le winning goal des locaux.

Avec ses 7 points, le

club Kinois négociera sa qualification lors de la dernière journée au stade des Martyrs. Ce sera contre Esae du Bénin balayé sur son terrain par le leader du groupe, Renaissance sportive de Berkane (10 points). Zanaco qui en compte 9 sera reçu au Maroc dans un match qui s'annonce chaud. Ces matchs se joueront la semaine prochaine. En cas de victoire ou de nul de Zanaco au Maroc, DCMP sera éliminé. avec F.M.

L'international zambien Nathan Sinkala quitte Mazembe



L'international zambien Nathan Sinkala a quitté le TP Mazembe après 7 ans des bons et loyaux services rendus au club noir et blanc congolais, a annoncé lundi le manager général du club Iushois, Frédéric Kitenge Kikumba, dans son compte Twitter.

Le milieu de terrain des Chipolopolo Boys a pris la direction Stellenbosch de l'Afrique du Sud où il aurait signé.

Nathan Sinkala est arrivé à Mazembe en 2012 aussitôt après son succès en Coupe d'Afrique des nations (CAN) en 2012, remportée avec les Chipolopolo Boys de la Zambie.

Après deux saisons, il a rejoint le 8 janvier 2014 Sochaux, en France, où l'aventure ne durera puisqu'en juillet de la même année, il sera prêté au Grasshopper, en Suisse.

Devant jouer avec les Chipolopolo Boys zambiens pour la CAN 2015, Sinkala sera blessé dès le premier match de la Zambie, et Grasshopper va ainsi résilier son contrat. L'international zambien rentre alors chez Mazembe.

Il y a lieu de se souvenir de son but de la victoire contre Horoya de la Guinée dans les dernières minutes (2-1), le 8 juillet 2017 à Lubumbashi, en 8èmes de finale de la Coupe de la Confédération, but qui qualifia Mazembe en quarts de finale.

Les Corbeaux Iushois remporteront du reste ladite édition. Nathan Sinkala (29 ans) compte 57 sélections avec les Chipolopolo Boys. ACP

Football/Carnet noir

Léon Mokuna, premier joueur de couleur à jouer pour l'équipe nationale belge, est décédé

Âgé de 91 ans, Léon Mokuna est décédé. Lors de son arrivée à La Gantoise en 1957, il était devenu le premier joueur africain noir du championnat de Belgique.

Mokuna a aussi joué à Waregem et à Courtrai. Après sa carrière de joueur, il a été sélectionneur de l'équipe nationale du Congo.

Formé à l'AS Vita Club, Mokuna est arrivé en Europe en 1954, au Sporting Portugal, où il est resté trois ans avant de rejoindre La Gantoise.

En 1959, Mokuna, qui a rapidement obtenu la na-



tionalité belge, est devenu le premier joueur noir à enfiler le maillot des Diables Rouges pour un match avec l'équipe nationale belge B. Il n'a jamais joué avec l'équipe A. Il était surnommé 'Trouet' en raison de la puissance de son tir. Son transfert avait été une réussite,

Mokuna devenant une star du championnat.

Depuis 1989, Mokuna habitait de nouveau en Belgique. Récemment, il avait participé à la présentation du livre sur les 125 ans de l'Union belge de football. «Ce fut un honneur et un plaisir de vous avoir comme invité lors de la présentation du livre sur les 125 ans de l'histoire du football belge dans laquelle vous occupez une place de choix. Premier Africain dans la plus haute division belge», a écrit sur Instagram Stefan Van Loock, porte-parole de l'Union belge.